



# Conseil économique et social

Distr. générale  
26 février 2024  
Français  
Original : anglais

## Forum des Nations Unies sur les forêts

### Dix-neuvième session

New York, 6-10 mai 2024

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Débat d'orientation sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) : activités menées à l'appui des priorités thématiques pour la période 2023-2024**

## **Débat d'orientation sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) : activités menées à l'appui des priorités thématiques pour la période 2023-2024**

**Suivi, évaluation et rapports**

**Note du Secrétariat**

### *Résumé*

À sa dix-huitième session, le Forum des Nations Unies sur les forêts a tenu des discussions techniques sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), notamment sur le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports. Le résumé établi par le Président de la dix-huitième session ([E/2023/42](#), annexe) contient un récapitulatif des débats ainsi que les propositions du Président, qui ont été transmises au Forum pour examen à sa dix-neuvième session.

À sa dix-neuvième session, dans le cadre du point 3 de l'ordre du jour, le Forum discutera du suivi, de l'évaluation et de l'établissement de rapports et examinera les propositions pertinentes figurant dans le résumé du Président. La présente note contient des informations générales et met en évidence les résultats des activités intersessions menées sur le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports depuis la dix-huitième session du Forum.

\* [E/CN.18/2024/1](#).



## I. Introduction

1. Conformément à son programme de travail pour la période 2022-2024, le Forum des Nations Unies sur les forêts tiendra, à sa dix-neuvième session, un débat d'orientation sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030). À sa dix-huitième session, le Forum a tenu des discussions techniques sur le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports, notamment sur l'ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux, ainsi que sur les préparatifs de l'Évaluation des ressources forestières mondiales que mènera en 2025 l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le rapport sur les travaux de la dix-huitième session (E/2023/42) contient un récapitulatif des débats du Forum ainsi que les propositions du Président, qui ont été transmises au Forum pour examen à sa dix-neuvième session. À sa dix-neuvième session, dans le cadre du point 3 de l'ordre du jour, le Forum discutera du suivi, de l'évaluation et de l'établissement de rapports et examinera les propositions pertinentes figurant dans le résumé du Président (ibid., annexe).

2. La présente note contient des informations générales et met en évidence les résultats des activités intersessions menées sur le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports depuis la dix-huitième session du Forum. Elle servira de base à l'examen de la question susmentionnée au titre du point 3 de l'ordre du jour.

## II. Contexte

3. Le Forum des Nations Unies sur les forêts a régulièrement demandé aux États membres de mettre en place des systèmes de suivi adéquats et invité les entités internationales concernées, notamment les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, à mettre en commun leurs données et à simplifier les procédures d'établissement des rapports relatifs aux forêts.

4. Depuis l'adoption, en 2017, du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), les activités de suivi et d'évaluation et les rapports qui sont soumis au Forum portent essentiellement sur les progrès réalisés dans sa mise en œuvre ainsi que sur la réalisation des objectifs et cibles qui y sont énoncés. L'évaluation de la mise en œuvre du plan devrait notamment tenir compte des rapports nationaux volontaires, des contributions nationales volontaires, des résultats de la plus récente Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO, ainsi que des contributions du Partenariat de collaboration sur les forêts, des organisations qui en sont membres et d'autres partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, notamment les organisations régionales et sous-régionales et les parties concernées.

5. Le premier cycle d'établissement de rapports nationaux sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique s'est déroulé en 2019 et 2020. Les informations présentées dans les rapports nationaux, combinées aux données biophysiques de l'Évaluation des ressources forestières mondiales réalisée en 2020, ont permis d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts énoncés dans le plan stratégique et de produire la publication phare intitulée *The Global Forest Goals Report 2021* (Rapport sur les objectifs mondiaux relatifs aux forêts 2021), première publication de ce type produite par le secrétariat du Forum au sein du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat. Le rapport récapitule les mesures prises et les problèmes rencontrés par les États membres dans les efforts qu'ils déploient pour atteindre les objectifs et met en évidence les domaines dans lesquels des résultats ont été obtenus et ceux dans lesquels des mesures supplémentaires doivent être prises. Un comité consultatif

informel chargé de fournir des conseils sur l'élaboration de la publication a participé activement au processus. Ses membres ont fait des recommandations sur divers aspects, y compris le champ d'application, les principaux objectifs et les sources de données. Ils ont aussi donné leur avis et formulé des suggestions en matière de communication et d'information.

6. À la suite de la production de la publication, dans sa résolution [2022/17](#), le Conseil économique et social a demandé au secrétariat du Forum d'apporter des modifications au modèle utilisé pour l'établissement des rapports nationaux volontaires en tenant compte des suggestions et propositions des membres du Forum, et de mettre à l'essai le modèle amélioré dans les pays intéressés. Dans la même résolution, le Conseil a invité le Forum à envisager de créer un groupe consultatif sur l'établissement de rapports, en tenant compte de l'expérience acquise et des enseignements tirés de la participation du groupe consultatif informel à la publication phare de 2021. À cet égard, il a été demandé au secrétariat de présenter, à la dix-huitième session du Forum, une proposition concernant le mandat de ce groupe, y compris sa composition, en tenant dûment compte de la nécessité d'une représentation géographique équilibrée des Nations Unies.

7. Dans la même résolution, le Conseil a en outre demandé au secrétariat du Forum, agissant dans le cadre des préparatifs de l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts et en consultation avec les membres du Forum, d'établir un plan d'exécution et un calendrier pour le prochain cycle d'établissement des rapports, concurremment avec le cycle d'évaluation des ressources forestières mondiales, et d'étudier les possibilités de mettre en place une plateforme en ligne du Forum dédiée aux rapports, compte tenu de la nécessité de rationaliser l'établissement des rapports et de réduire au minimum la charge que représente cette activité, y compris les difficultés rencontrées par les pays en développement. On trouvera des informations détaillées sur l'avancement de la mise en œuvre des activités intersessions en prévision de l'examen à mi-parcours dans la note du Secrétariat à ce sujet ([E/CN.18/2024/5](#)).

8. En réponse à la résolution [2022/17](#), le secrétariat du Forum a élaboré le mandat du groupe consultatif sur l'établissement des rapports destinés au Forum et l'a soumis au Forum à sa dix-huitième session (voir [E/CN.18/2023/5](#), annexe). Lors de la discussion technique tenue sur cette question à la dix-huitième session, les membres du Forum ont généralement appuyé la création du groupe consultatif et souligné la nécessité d'une participation effective d'experts des pays en développement, de la FAO, d'autres organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et d'organisations intergouvernementales, en tenant dûment compte de l'équilibre géographique et de la représentation équilibrée des genres. Les membres du Forum ont insisté sur la nécessité de mettre en place des modalités de travail économiques et soutenu l'organisation de réunions virtuelles du groupe [[E/2023/42](#), annexe, par. 48 j) à l)].

9. Comme indiqué dans le résumé des travaux de la dix-huitième session du Forum établi par le Président, ce dernier a fait les propositions suivantes pour examen par le Forum à sa dix-neuvième session : a) prendre note des nouvelles modalités de présentation des rapports nationaux et des préparatifs en cours pour le prochain cycle d'établissement des rapports destinés au Forum ; b) décider de créer un groupe consultatif sur l'établissement des rapports destinés au Forum, conformément au mandat figurant dans le document [E/CN.18/2023/5](#) ; c) demander au secrétariat du Forum de produire une autre publication ou un autre rapport présentant de brèves études de cas sur les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique et des objectifs mondiaux relatifs aux forêts ; d) demander au secrétariat du Forum de continuer d'organiser, en collaboration avec la FAO, des ateliers de

renforcement des capacités en matière de suivi, d'évaluation et d'établissement des rapports.

### III. Calendrier du prochain cycle d'établissement des rapports destinés au Forum

10. Le tableau ci-dessous présente les principales activités, avec les dates proposées, pour le prochain cycle d'établissement des rapports destinés au Forum. Il fait suite à la recommandation du Forum de synchroniser l'établissement des rapports nationaux destinés au Forum avec le cycle quinquennal de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO. Ce calendrier permet aux points focaux du Forum d'utiliser les données recueillies dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (2025) lorsqu'ils préparent leur rapport national destiné au Forum, et au secrétariat du Forum d'utiliser ces mêmes données lorsqu'il analyse les informations présentées par les pays et évalue les progrès accomplis au niveau mondial dans la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts, et il tient compte du temps nécessaire à la production du prochain rapport intitulé *Global Forest Goals Report*, qui doit être publié d'ici à mai 2026. Ce calendrier a été présenté et accueilli favorablement lors de la réunion du groupe d'experts sur le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), qui s'est tenue à l'Office des Nations Unies à Nairobi du 20 au 22 juin 2023.

Activité	Dates	Responsables
1. Mise en place du groupe consultatif sur l'établissement des rapports destinés au Forum	Octobre 2023- février 2024	Bureau du Forum, États membres
2. Établissement sous sa forme définitive du modèle utilisé pour l'établissement des rapports nationaux destinés au Forum	Février-mai 2024	Secrétariat du Forum, groupe consultatif
3. Mise en place de l'outil d'établissement des rapports en ligne	Mars-juin 2024	Secrétariat du Forum, groupe consultatif
4. Révision des notes explicatives <sup>a</sup> pour les rapports de pays au Forum <sup>b</sup>	Septembre- décembre 2024	Secrétariat du Forum, groupe consultatif, États membres
5. Diffusion du modèle utilisé pour l'établissement des rapports nationaux et des notes explicatives pour les rapports de pays	Janvier 2025	Secrétariat du Forum
6. Atelier de renforcement des capacités pour les experts associés à l'établissement des rapports nationaux destinés au Forum	Avril 2025	États membres, secrétariat du Forum, groupe consultatif
7. Date limite de soumission des rapports nationaux au Forum	Juin 2025	États membres
8. Analyse des informations présentées dans les rapports nationaux et incorporation des données biophysiques de l'Évaluation des	Juin-octobre 2025	Secrétariat du Forum, groupe consultatif

<i>Activité</i>	<i>Dates</i>	<i>Responsables</i>
ressources forestières mondiales de 2025 et d'autres sources		
9. Processus de production : rédaction, édition, mise en page/conception visuelle	Octobre 2025- janvier 2026	Secrétariat du Forum, groupe consultatif
10. Produit final : publication de la prochaine édition du rapport intitulé Global Forest Goals Report	Mai 2026	Secrétariat du Forum, groupe consultatif

<sup>a</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2019/06/Explanatory-Notes-Fr-national-reports-unff15.pdf>.

<sup>b</sup> Atelier virtuel ou consultations en ligne.

#### **IV. Groupe consultatif sur l'établissement des rapports destinés au Forum**

11. À la suite de la réaction positive suscitée par la proposition de créer un groupe consultatif sur l'établissement des rapports à la dix-huitième session du Forum et à la réunion du groupe d'experts sur le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), tenue à Nairobi en juin 2023, la création du groupe a été reconfirmée lors de la réunion du groupe spécial intergouvernemental d'experts à composition non limitée chargé de préparer l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts, qui s'est tenue à Vienne du 10 au 13 octobre 2023. À cet égard, les coprésidents, dans leur résumé, ont recommandé qu'à sa dix-neuvième session, le Forum approuve le calendrier du prochain cycle de présentation des rapports au Forum pour 2024-2026 (tel que présenté par le secrétariat du Forum lors de la réunion du groupe d'experts) et entame, dès que possible, les activités liées au prochain cycle d'établissement des rapports, y compris la création, d'une manière inclusive et transparente, d'un groupe consultatif informel sur l'établissement des rapports destinés au Forum.

12. Compte tenu de l'accord général sur la création du groupe consultatif sur l'établissement des rapports destinés au Forum, et pour permettre au groupe de commencer ses travaux sans délai, le secrétariat du Forum, avec l'aide du Bureau du Forum, a sollicité des candidatures pour le groupe, en tenant compte des qualifications et des exigences attendues des candidats, telles qu'elles figurent dans le mandat. Au moment de la rédaction de la présente note, le secrétariat du Forum avait reçu des candidatures des États d'Europe occidentale et des autres États, ainsi que des États d'Amérique latine et des Caraïbes. La première réunion informelle du groupe consultatif devrait avoir lieu au premier trimestre de 2024.

#### **V. Version modifiée du modèle utilisé pour l'établissement des rapports nationaux volontaires et des notes explicatives**

13. À l'issue de la dix-septième session du Forum, le secrétariat a apporté des modifications au modèle utilisé pour l'établissement des rapports nationaux volontaires<sup>1</sup> en tenant compte des suggestions et propositions des membres du Forum.

<sup>1</sup> [www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2023/02/MAR-amended-reporting-format-Oct-2022.pdf](https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2023/02/MAR-amended-reporting-format-Oct-2022.pdf).

Le modèle a été mis à l'essai avec les pays intéressés, et les résultats de la phase pilote, y compris les enseignements à retenir et les commentaires reçus, ont été présentés à l'atelier mondial sur l'établissement des rapports nationaux volontaires consacrés aux progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts, qui s'est tenu au siège de la FAO, à Rome, du 22 au 24 mars 2023. Les pays pilotes ont convenu que le modèle modifié était plus concis et plus simple, et ils ont communiqué quelques suggestions finales au secrétariat du Forum pour qu'il les intègre. Le modèle sera établi sous sa forme définitive par le secrétariat du Forum en étroite consultation avec le groupe consultatif sur l'établissement des rapports.

14. En outre, les pays pilotes ont formulé quelques observations générales, notant que les données nécessaires à l'établissement des rapports nationaux destinés au Forum étaient dispersées entre différents organismes et institutions et que pour remplir le modèle de rapport, une coordination précoce et étroite au niveau national était nécessaire, associant les diverses institutions et parties prenantes concernées. Les pays ont souligné la nécessité de renforcer les capacités pour : a) améliorer la précision et la cohérence des données relatives aux forêts ; b) créer des mécanismes ou améliorer les mécanismes existants pour le suivi et la communication des données relatives aux forêts ; c) fournir une assistance aux pays dans l'établissement de leur rapport national volontaire au Forum. Pour certains domaines spécifiques des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts, par exemple l'objectif 4, des notes explicatives supplémentaires étaient nécessaires, car les questions étaient complexes et difficiles à traiter.

15. Le document intitulé « Notes explicatives pour les rapports de pays au Forum des Nations Unies sur les forêts à sa quinzième session » a été spécifiquement élaboré et transmis avec le modèle de rapport pour aider les pays qui établissaient le rapport national qu'ils soumettraient au Forum en 2020<sup>2</sup>. Étant donné que le modèle a été modifié, les notes explicatives devront également être révisées et modifiées afin de garantir que les deux documents soient complémentaires et correspondent l'un à l'autre. En outre, le document pourrait être étoffé afin de fournir des explications supplémentaires dans les domaines complexes et difficiles à traiter, par exemple l'objectif 4. Le secrétariat du Forum révisera et modifiera les notes explicatives en étroite collaboration avec le groupe consultatif sur l'établissement des rapports, fera circuler le document et mènera des consultations en ligne avec les États membres, en temps voulu.

## VI. Modèle de rapport en ligne

16. Le secrétariat du Forum étudie actuellement les possibilités de collecte de données en ligne. La collecte de données à l'aide d'outils de communication de données en ligne est devenue une méthode standard de compilation d'informations et de données pour les organismes publics et les entreprises du secteur privé. Cette méthode présente de nombreux avantages par rapport à la méthode traditionnelle de collecte et de communication de données, à savoir par courrier électronique avec des fichiers Microsoft Word en pièce jointe, puisqu'elle facilite la saisie et l'analyse des données, ce qui permet d'obtenir des résultats plus précis dans un délai plus court.

17. La communication de données en ligne constitue un moyen plus dynamique et informatif de compiler les informations soumises dans les rapports nationaux, en les présentant dans un format plus accessible et plus maniable, contribuant ainsi à réduire les délais d'analyse des données, et en mettant en place des outils qui permettent d'améliorer la qualité des données. Les avantages d'un système de communication de

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/esa/forests/wp-content/uploads/2019/06/Explanatory-Notes-Fr-national-reports-unffl5.pdf>.

l'information en ligne flexible et facile à utiliser ne se limiteraient pas au secrétariat du Forum, mais pourraient également aider les pays à organiser, stocker, conserver et diffuser des informations sur la mise en œuvre du plan stratégique et à examiner les progrès accomplis.

18. Le modèle de rapport en ligne contiendrait toutes les questions ouvertes et fermées figurant dans le modèle utilisé pour l'établissement des rapports nationaux et serait structuré autour des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts énoncés dans le plan stratégique.

19. Les informations demandées aux pays dans le cadre du processus d'établissement des rapports sont principalement constituées de textes narratifs qualitatifs et non numériques, ce qui nécessiterait une application Web relativement simple. Il existe de nombreuses plateformes en ligne qui pourraient être utilisées pour collecter, organiser, traiter et analyser les informations communiquées par les pays. Les fonctionnalités de ces plateformes varient considérablement : certaines permettent simplement la collecte, d'autres mettent en évidence les parties importantes des rapports, et les plus avancées utilisent des logiciels qui, avec l'aide de l'intelligence artificielle, permettent aux utilisateurs de marquer, d'analyser et de visualiser les données ou les informations instantanément.

20. Les principaux critères de sélection de l'outil en ligne pourraient être les suivants : a) l'application est facile à utiliser ; b) elle présente la possibilité d'ajouter, de modifier et de rendre visibles la ou les années de référence, les questions, les sous-questions et les réponses ; c) l'anglais est la langue de l'interface, qui pourrait éventuellement permettre de répondre dans d'autres langues officielles de l'ONU ; d) l'application permet de suivre les progrès et d'envoyer des rappels pour optimiser le taux de réponse, et de télécharger les réponses à l'enquête au format Microsoft Excel ou CSV, et de les exporter au format PDF ; e) elle a un bon rapport coût/efficacité ; f) elle est conforme aux normes de l'ONU en matière de technologies de l'information et des communications.

21. S'il est mis en œuvre, les pays seront encouragés à utiliser le système ; toutefois, son utilisation sera facultative, et un rapport national en format Microsoft Word restera une option pour les pays qui ne se sentent pas prêts à commencer à utiliser l'outil de communication des informations en ligne.

22. Un examen des expériences en matière de communication de l'information en ligne et de collecte de données et de commentaires au sein du Département des affaires économiques et sociales a permis de dégager quelques enseignements. L'une des options possibles est SurveyMonkey, une plateforme de sondage de type cloud qui permet aux utilisateurs de créer, d'envoyer et d'analyser des sondages. Elle a la préférence de nombreuses organisations en raison de sa facilité d'utilisation et de son prix abordable par rapport à d'autres logiciels de nature similaire. Les questionnaires de la plateforme peuvent être traduits en plusieurs langues et distribués aux publics cibles par différents canaux, notamment par un lien internet et une liste de distribution par courrier électronique. Les réponses peuvent être téléchargées dans plusieurs formats de fichiers ; cependant, cette option n'est accessible qu'aux développeurs de questionnaires, et non aux répondants. Les répondants qui souhaitent conserver une trace de leurs réponses pourraient en demander une copie au secrétariat du Forum. Microsoft Forms est également une autre option envisagée. Il s'agit d'une application Web pour l'élaboration d'enquêtes et de questionnaires. Elle est incluse dans l'ensemble de logiciels Microsoft utilisé par l'ONU et ne nécessite donc pas de licence supplémentaire. Elle est également facile à utiliser et s'intègre bien à la suite de produits Microsoft. Cependant, par rapport à SurveyMonkey, elle offre moins d'options de personnalisation, par exemple en ce qui concerne la logique

d'embranchement du questionnaire, qui se réfère à l'individualisation du parcours d'un répondant en fonction de ses réponses précédentes.

## VII. Conclusions

23. Le secrétariat du Forum a commencé à préparer le prochain cycle de d'établissement des rapports. Le modèle utilisé pour l'établissement des rapports nationaux a été modifié et mis à l'essai. Le groupe consultatif sur l'établissement des rapports destinés au Forum est en cours de création et il est prévu qu'il tienne sa première réunion avant la dix-neuvième session du Forum, afin d'inviter les experts à apporter les dernières touches au modèle de rapport et à la version révisée des notes explicatives. Le soutien des pays est essentiel à l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités et à la production de la prochaine édition du *Global Forest Goals Report*.

## VIII. Propositions

24. Le Forum souhaitera peut-être :

a) Approuver le calendrier proposé pour le prochain cycle d'établissement des rapports destinés au Forum pour 2024-2026 ;

b) Décider de créer un groupe consultatif sur l'établissement de rapports à lui soumettre, conformément au mandat figurant dans la note du Secrétariat établie pour le Forum, à sa dix-huitième session ([E/CN.18/2023/5](#)) ;

c) Prendre note de la version modifiée du modèle utilisé pour établir les rapports nationaux et charger le secrétariat du Forum d'établir le modèle sous sa forme définitive, en étroite consultation avec le groupe consultatif sur l'établissement des rapports destinés au Forum ;

d) Demander au secrétariat du Forum de continuer d'organiser, en collaboration avec la FAO, des ateliers de renforcement des capacités en matière de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports.